

RAPPORT N° 06/7-37
au Conseil Municipal

OBJET

DIVERS PROJETS DE VOIRIE
TRAVAUX DE CONFORTEMENT DE VOIES

APPROBATION DU PROJET ET DE LA PROCEDURE

AUTORISATION DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)

La Commune souhaite engager des travaux de construction de murs de soutènement pour confortement de voies à Saint Denis sur les secteurs de Bellepierre, Bois-de-Nèfles et Saint-François, et se propose de financer l'opération au titre du Contrat d'Aide aux Communes (CAC).

Les voies concernées sont les suivantes :

- | | |
|------------------------------|-----------------|
| - Allée des Tourmalines | Bellepierre, |
| - Chemin du Pic Adam | Bois-de-Nèfles, |
| - Chemin des Mimosas | Bois-de-Nèfles, |
| - Chemin de la Comète | Saint-François, |
| - Chemin de la Cascade | Saint-François, |
| - Chemin de la Convalescence | Saint-François. |

Les travaux projetés comprennent :

- le débroussaillage et le piquetage des ouvrages,
- les fouilles en pleine masse,
- les semelles de fondations,
- la construction des murs en maçonnerie de moellons,
- la remise en état des lieux et divers.

Le montant prévisionnel des travaux est évalué à 410 000,00 € HT (444 850,00 € TTC), financé comme suit :

- | | | |
|---------------|------|------------------|
| - Département | 85 % | 348 500,00 € HT, |
| - Commune | 15 % | 61 500,00 € HT. |

La dépense correspondante sera imputée au Budget Principal sous les Chapitre 23 et Article 2315.

RAPPORT N° 06/7-37

Le délai de réalisation des travaux est de cinq mois.

Je vous demande, en conséquence :

- d'approuver la procédure et les caractéristiques du marché :
- appel d'offres ouvert, suivant les Articles 33, 57 à 59 du Code des Marchés Publics,
- montant prévisionnel des travaux de 444 850,00 € TTC,
- crédits imputés au Budget principal 2006, sous le Chapitre 23 et Article 2315,
- de prendre acte du lancement de la procédure d'appel d'offres,
- de m'autoriser à signer le(s) marché(s) avec le(s) candidat(s) retenu(s) par la commission d'appel d'offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE DEPUTE-MAIRE



LE MAIRE **Paul VICTORIA**

**DELIBERATION N° 06/7-37
du Conseil Municipal
en séance du jeudi 14 décembre 2006**

OBJET

**DIVERS PROJETS DE VOIRIE
TRAVAUX DE CONFORTEMENT DE VOIES**

APPROBATION DU PROJET ET DE LA PROCEDURE

AUTORISATION DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Considérant les crédits imputés au Budget principal 2006 sous les Chapitre 23 et Article 2315 ;

Vu la Convention du Contrat d'Aide aux Communes avec le Département en date du 1er avril 2005, programme CAC 2005/ 2007 ;

Sur le RAPPORT N° 06/7-37 présenté par le Député-Maire au nom des Commissions 1° Cadre de Vie et Habitat, et 2° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve la procédure et les caractéristiques du marché, comme suit :

- appel d'offres ouvert, suivant les Articles 33, et 57 à 59 du Code des Marchés Publics,
- montant prévisionnel des travaux de 444 850,00 € TTC,
- crédits imputés au Budget principal 2006, sous les Chapitre 23 et Article 2315.

DELIBERATION N° 06/7-37


ARTICLE 2

Prend acte du lancement de la procédure d'appel d'offres.

ARTICLE 3

Autorise le Député-Maire à signer le(s) marché(s) avec le(s) candidat(s) retenu(s) par la Commission d'Appel d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s).

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le **27 DEC. 2006**

LE DEPUTE-MAIRE

René-Paul VICTORIA